

Parc national des Ecrins

Objectif 05: Conserver les paysages, les milieux et les espèces du coeur

[...]

Principales mesures non réglementaires de l'aire d'adhésion, dont l'application dans le coeur concourt à l'atteinte de cet objectif

[...]

- **Mesure 3.2.4. Préserver les équilibres entre espèces animales/végétales et activités humaines**

L'application de cette mesure est comparable dans le coeur et l'aire d'adhésion. Toutefois, si les activités humaines entraînent des impacts notables sur les paysages, les milieux naturels ou les espèces du coeur, l'établissement public du parc peut mettre en oeuvre des mesures conservatoires (mise en défens par exemple), voire des actions de renforcement de populations animales ou de restauration de milieux par génie écologique.

Rôles de l'EPPNE: Conseil aux usagers et sensibilisation ; partage d'information sur les enjeux

patrimoniaux ; conventionnement et contractualisation des usages ; appuis technique/financier et ingénierie dans le montage de projets.

Contributions attendues des communes: Conformes aux engagements en aire d'adhésion, avec toutefois un niveau d'exigence accru.

Principaux autres partenaires à mobiliser: Les mêmes qu'en aire d'adhésion.

[...]

Page 110 de la Charte PNE

Référence ID de l'article : #2496

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-16 10:59